

Agen, vendredi 21 mars 2025

DOSSIER DE PRESSE

BUDGET PRIMITIF 2025

Préserver l'essentiel malgré des contraintes inédites

Le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu il y a tout juste un mois, le 21 février, posait clairement le cadre des contraintes imposées aux Départements en général et à celui de Lot-et-Garonne en particulier. Un consensus s'est même dégagé autour de ce constat, chacun·e ayant à l'esprit que, dans sa version initiale, le Projet de loi de finances (PLF) de l'Etat précipitait **85 % des Départements de France** dans « une situation de quasi-faillite » dénoncée par le président de l'ADF François Sauvadet.

Si le combat mené par l'ensemble des Départements, avec le soutien du Sénat, a réduit la ponction imposée, celle-ci alourdit malgré tout la facture due par l'Etat au Lot-et-Garonne, portant l'effort total à **10 % du budget annuel de la collectivité**.

Comme l'a indiqué Sophie Borderie, répondre à cette injonction nécessite dès lors de tendre vers une réduction de voilure du budget départemental de **52 millions d'euros**.

Face à cette situation inédite dans toute l'histoire de la collectivité, la présidente et sa majorité ont choisi une méthode, celle de la transparence :

- en associant **l'ensemble des élus de l'assemblée départementale** lors de temps de travail au fil des 6 derniers mois, jusqu'aux commissions thématiques préparant ce budget ;
- en organisant une série de **6 réunions publiques** sur l'ensemble du territoire, réunions qui ont vu la participation de **plus de 1000 Lot-et-Garonnais**.

Un budget de 481,5 MILLIONS D'EUROS

> Obligatoirement à l'équilibre

Rappelons que la loi fait obligation aux Départements de voter leurs budgets à l'équilibre en dépenses et en recettes, alors même qu'ils se sont vus retirer la seule recette dynamique qui leur restait, à savoir l'impôt sur le foncier bâti.

En matière de recettes, notons d'abord plusieurs éléments significatifs de la difficulté dans laquelle se trouve le Département de Lot-et-Garonne :

- Le PFL 2025 prévoit un gel de la fraction de TVA (qui remplace l'impôt sur le foncier bâti depuis 2021), soit une baisse estimée de 4 à 5 M€.
- La recette des DMTO (pourcentage perçu sur les ventes immobilières) est estimée à 43 M€ pour 2025, contre 40 M€ en 2024 (total perçu en baisse de 10 M€ par rapport au prévisionnel en raison de l'effondrement du marché immobilier). Il s'agit donc d'une progression relativement minime, malgré la possibilité de recourir à une augmentation du taux de 0,5 % (de manière provisoire et hors primo-accédants).

Aussi pour 2025, le budget primitif du Conseil départemental de Lot-et-Garonne s'équilibre à **481,5 millions d'euros** (reports inclus, hors dette) :

- **414 M€ de dépenses réelles de fonctionnement**
- **67,5 M€ de dépenses réelles d'investissement**

Cet équilibre implique donc des efforts dans tous les domaines, mais permet malgré tout de répondre aux priorités fixées par la présidente, exposées au Débat d'Orientations Budgétaires et détaillées lors des réunions publiques, à savoir :

- ✓ **Les solidarités humaines**
- ✓ **Les solidarités territoriales**
- ✓ **Le pouvoir d'achat des lot-et-garonnais**
- ✓ **La protection des biens et des personnes**

Et de faire en sorte que le Département reste le **premier investisseur public de Lot-et-Garonne**, pour continuer de soutenir l'activité économique et l'emploi.

> Ce que préserve prioritairement ce budget 2025 :

SOLIDARITES HUMAINES

- Mettre l'accent sur la **parentalité** et la **protection des jeunes enfants**
- Poursuivre la politique renforcée d'**insertion** et de **retour à l'emploi**
- Finaliser les projets en cours pour compléter le réseau **Habitat partagé 47** à destination des **personnes âgées** et **personnes handicapées**
- Finaliser les opérations en cours du **Plan collèges**
- Reconduire la **Convention éducative** pour les collégiens
- Ne pas renoncer au soutien de l'**enseignement supérieur**

SOLIDARITES TERRITORIALES

- Donner la priorité aux **routes du quotidien**
- Poursuivre la planification du volet **mobilités douces** du Plan Routes et Déplacements du Quotidien
- Maintenir le **FACIL** (Fonds d'Aides des Communes et Intercommunalités Lot-et-Garonnaises)
- Poursuivre les missions de l'agence **Lot-et-Garonne Ingénierie** auprès des collectivités locales
- S'appuyer sur l'achèvement du déploiement de la **fibres optique** par le Département pour consolider et amplifier les actions en matière d'**inclusion numérique**
- Continuer de soutenir l'**Economie Sociale et Solidaire**

PRESERVATION DU POUVOIR D'ACHAT

- Préserver les plans d'aide, continuer de soutenir l'**aide à domicile** et limiter les répercussions sur la tarification des **établissements sociaux et médicosociaux**, notamment pour les personnes âgées et personnes handicapées
- Maintenir les **bourses aux collégiens**
- Ne pas répercuter sur les familles l'intégralité de l'inflation des coûts de production des **repas des collégiens**
- Continuer à agir **contre la précarité énergétique** des Lot-et-Garonnais, notamment avec le **SLIME47**

PROTECTION DES LOT-ET-GARONNAIS

- Maintenir les efforts budgétaires consentis pour le fonctionnement du **Service Départemental d'Incendie et de Secours** ainsi que pour la **rénovation des casernes de sapeurs-pompiers**
- Poursuivre l'accompagnement et la **prévention de la perte d'autonomie** auprès des personnes âgées à travers différents dispositifs
- Poursuivre l'adaptation des dispositifs de **protection de l'enfance** : pédopsychiatrie au travers d'un partenariat avec le CHD de la Candélie, développer des alternatives aux placements classiques avec nos partenaires
- Amplifier la dynamique d'attractivité en matière de **démographie médicale**, enclenchée avec la plateforme **Bienvenue docteur !**

> **Les moyens consacrés aux principales politiques publiques départementales**

- **Développement social : 287,4 M€**

dont :

Personnes âgées ⇒ 77,3 M€

Enfance – famille ⇒ 74,6 M€

Action sociale - insertion ⇒ 71,2 M€

Personnes handicapées ⇒ 62,3 M€

Actions de santé ⇒ 340 000 €

- **Infrastructures, réseaux, mobilité : 35,3 M€**

dont :

Routes ⇒ 32,4 M€

Voies navigables ⇒ 1,2 M€

Voies cyclables ⇒ 945 000 €

- **Développement et solidarités territoriales : 27,3 M€**

dont :

SDIS ⇒ 18 M€

FACIL et LGI ⇒ 3,6 M€

Soutien au monde sportif, à la vie citoyenne... ⇒ 3 M€

Dév. culturel (lecture publique, enseignement artistique, patrimoine...) ⇒ 2,2 M€

- **Education, jeunesse : 25,5 M€**

dont :

Plan collèges (opérations nouvelles, hors reports) ⇒ 14 M€

Actions éducatives ⇒ 9 M€

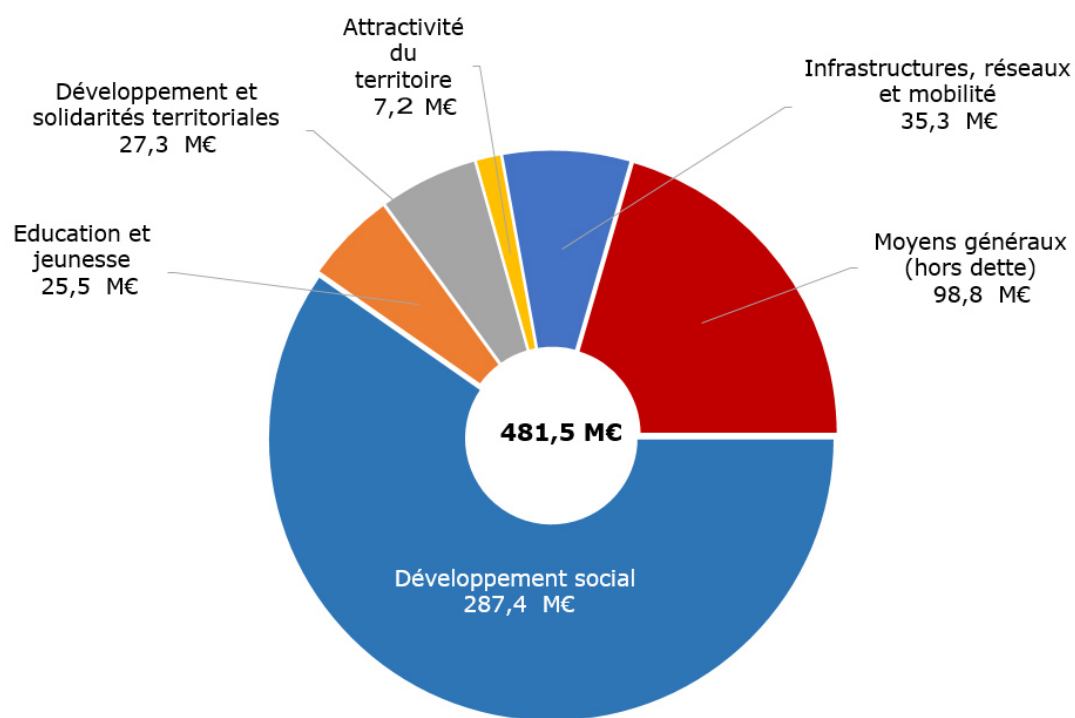
- **Attractivité du territoire : 7,2 M€**

dont :

Dév. Rural (soutien à l'agriculture et à l'économie de proximité) ⇒ 2,9 M€

Préservation/valorisation des paysages, des ressources et des filières ⇒ 2,5 M€

Dév. touristique ⇒ 1,6 M€



**dépenses réelles fonctionnement + investissement, reports inclus*

Contact presse :
Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest